

Thérèse PANOUILLERES

RESUME Relief, précipitations, répartition de la population accusent un certain nombre de dissymétries est-ouest en Nouvelle-Calédonie ; la colonisation récente et la concentration de plus de la moitié des habitants à Nouméa sont un facteur supplémentaire de déséquilibre spatial.

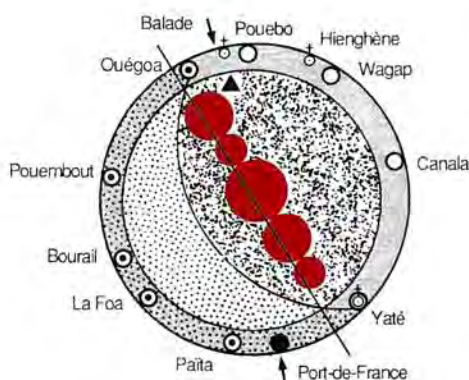
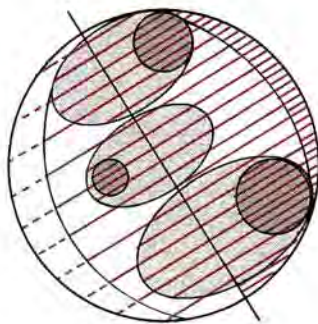
• CHOREMES • ILE • NOUVELLE-CALEDONIE • ORGANISATION SPATIALE

ABSTRACT Relief, precipitations, distribution of population highlight differences between East and West in New Caledonia ; recent colonization added to the fact that more than half the population is concentrated in Noumea further upset the spatial balance.

• CHOREMES • ISLAND • NEW CALEDONIA • SPATIAL ORGANIZATION

RESUMEN En Nueva Caledonia, el relieve, las precipitaciones, la distribución de la población patentizan varias disimetrías Este-Oeste ; la colonización y la concentración de más de la mitad de los habitantes en Nouméa son un factor suplementario de desequilibrio espacial.

• COREMAS • ISLA • NUEVA CALEDONIA • ORGANIZACION ESPACIAL

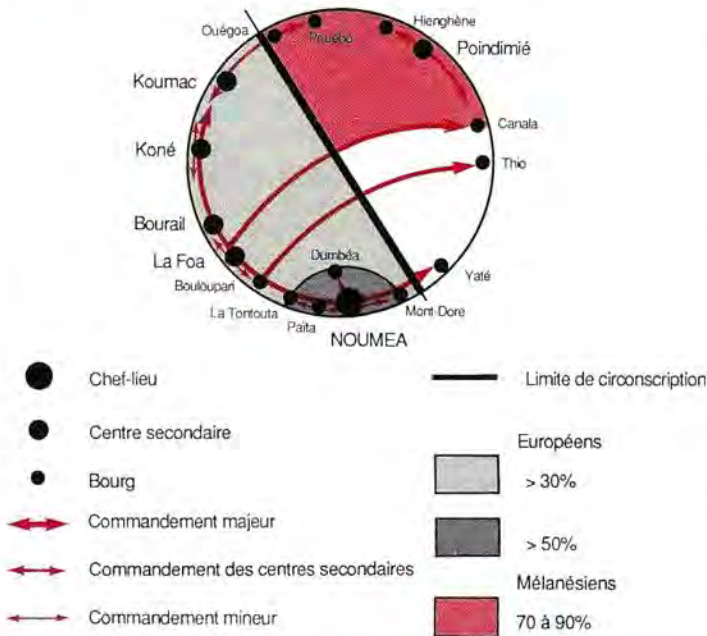
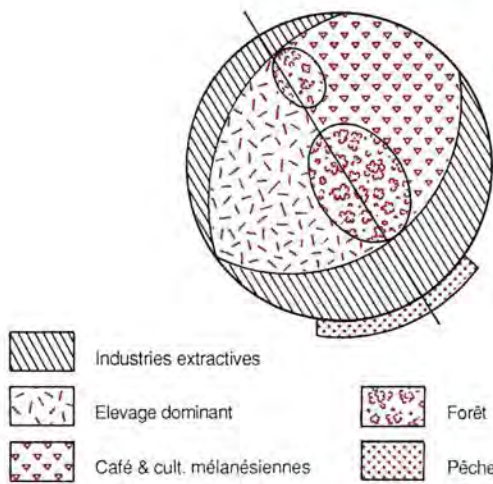


La Nouvelle-Calédonie, grande comme deux fois la Corse, allonge selon un axe nord-ouest/sud-est, un relief aux altitudes modérées : peu de sommets dépassent 1500 m. Ce dispositif tourmenté et confus, appelé à tort Chaîne centrale, se trouve en réalité décalé vers l'est de la Grande Terre, ce qui donne un versant est relativement escarpé et un versant ouest de basse altitude.

Cette dissymétrie est-ouest est renforcée par une répartition des précipitations qui oppose la côte au vent très humide à la côte sous le vent plus sèche.

Découverte tardivement en 1774, la Nouvelle-Calédonie ne devient possession française qu'en 1854, et les rares établissements étrangers sont essentiellement le fait de baleiniers, santaliers et missionnaires qui ont investi la côte au vent. En 1855, Nouméa est fondée sur la côte sous le vent : la colonisation peut alors commencer.

Elle démarre avec une première vague d'installations pionnières libres : une occupation restreinte de l'île, et une mainmise effrénée sur les terres, qui provoque la Grande Insurrection mélanésienne de 1878. De 1864 à 1895, la colonisation pénale permet, avec l'installation du bagne calédonien et le développement des concessions pénales, la constitution d'un Domaine Pénitentiaire, vaste réserve foncière qui immobilise les meilleures terres et suscite de nombreux conflits. En 1895 la Nouvelle-Calédonie est toujours une « colonie sans colons » qui végète et le gouverneur Feillet fait appel à l'immigration libre et crée de nouveaux centres dans les moyennes vallées, en direction de la montagne, cantonnant au passage les Mélanésiens qui s'y trouvent. Cette colonisation se termine vers 1926 avec l'arrêt de l'immigration rurale.



La Nouvelle-Calédonie n'a pu développer des cultures d'exportation comme la canne à sucre, le coton ou même le café dont la moitié de la récolte actuelle sert à l'approvisionnement local. Les productions du secteur rural se fondent essentiellement sur l'agriculture vivrière mélanésienne (ignames, taros, manioc et bananes), largement développée dans l'est de l'île, et sur un élevage extensif de bovins, spéculation la plus rentable des Européens de la côte ouest. A cela s'ajoutent la forêt, actuellement en déclin, et la pêche, pratiquée surtout au sud de la Grande Terre. De fait, l'économie de l'île est principalement orientée vers les ressources minières, au premier rang desquelles le nickel : plus de 90% de la valeur de ses exportations.

Composée de Mélanésiens (43%), d'Européens (37%), de Polynésiens (12%) et d'Asiatiques (5%), la population compte en 1983 plus de 145 000 habitants. Conséquence directe de la colonisation, sa redistribution introduit au sein de l'île des dissymétries est-ouest supplémentaires. En effet, Mélanésiens à l'est et Européens à l'ouest se concentrent le long d'une bande côtière étriquée, adossée à un arrière-pays rural ou minier peu humanisé. On les retrouve principalement à Nouméa et dans les centres urbains secondaires échelonnés de façon régulière tout au long de la côte ouest. Anciens postes militaires puis centres pénitentiaires, ils contribuent au ravitaillement des populations rurales ou minières environnantes et se situent pour certains d'entre eux au point de jonction du principal axe routier et des routes transversales qui traversent l'île en direction de la côte est. Nouméa, le chef-lieu, et les communes environnantes regroupent dans une agglomération plus de la moitié de la population européenne de l'île.

